



# PLAN NATIONAL D' ACTIONS (PNA) EN FAVEUR DES TORTUES MARINES DES ANTILLES FRANCAISES

2020 - 2029



Comptes rendus des

## **Comités techniques (COTEC) n°6**

du [Plan national d'actions \(PNA\)](#)

[en faveur des tortues marines des Antilles françaises](#)

[2020-2029](#)

<https://www.tortues-marines-antilles.org/> dont [espace réservé aux partenaires](#) (mot de passe : pnatmaf)

**Martinique**

Jeudi 07 décembre 2023

**Guadeloupe**

**Saint-Martin**

Jeudi 14 décembre 2023

COTEC PNATMAF n°6 Martinique		COTEC PNATMAF n°6 Guadeloupe et St-Martin
<b>Date et heure</b> : 7 décembre 2023 (8h45-12h)		<b>Date et heure</b> : 14 décembre 2023 (8h45-12h30)
<b>Lieu</b> : présentiel (Collectivité Territoriale de Martinique) et visioconférence (via <i>Teams</i> )		<b>Lieu</b> : présentiel (DEAL Guadeloupe) et visioconférence (via <i>Teams</i> )
<b>Participants</b> : cf. Annexe 1 : Liste des personnes présentes au Comité technique n°6 du PNATMAF pour la Martinique *personnes présentes en visioconférence		<b>Participants</b> : cf. Annexe 2 : Liste des personnes présentes au Comité technique n°6 du PNATMAF pour la Guadeloupe et St-Martin
<b>Documents joints spécifiques au COTEC Martinique</b> : - <a href="#">Ordre du jour</a> - <a href="#">Support de présentation en séance</a>		<b>Documents joints spécifiques au COTEC Guadeloupe et Saint-Martin</b> : - <a href="#">Ordre du jour</a> - <a href="#">Support de présentation en séance</a>
<b>Documents joints communs aux deux COTEC</b> : - <a href="#">Charte du Réseau Tortues Marines des Antilles françaises</a> - <a href="#">Programme d'actions 2024 du PNATMAF</a> (version pré-COPIL n°6) - Comptes rendus des commissions thématiques Antilles 2023 : o « <a href="#">Sensibilisation</a> » du 05 octobre o « <a href="#">Conservation à terre</a> » du 17 octobre o « <a href="#">Connaissance</a> » du 14 novembre o « <a href="#">Conservation en mer</a> » du 12 octobre		
<b>Rédacteurs compte-rendu</b> : - Jérôme LABRY (ONF Guadeloupe) - Linsay VINCENTI (ONF Martinique) - Nicolas PARANTHOËN (ONF)		
Version du document	Date de diffusion	Liste de diffusion
Projet de compte-rendu – v1	8 février 2024	Participants aux COTECs
Compte-rendu final – vF	4 mars 2024	Réseau Tortues Marines aux Antilles françaises
<b>Nombre de pages</b> : 8 + annexes		

**NB** : tous les documents cités dans le présent compte-rendu et soulignés en bleu sont téléchargeables *via* des liens hypertextes.

## Table des matières

1. INTRODUCTION.....	4
2. VOLET MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION DU PNA.....	5
1. ACTION 1 : ASSURER LA COORDINATION DES ACTIONS DU PLAN ET LE MONTAGE DES PROJETS – BILAN TECHNIQUE.....	5
1. <i>Mise en œuvre de la gouvernance</i> .....	5
2. <i>Tableau de bord de suivi des indicateurs de mise en œuvre des actions</i> .....	5
2. ACTION 2 : RECHERCHER DES FINANCEMENTS POUR LA REALISATION DU PNA ET ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET : BILAN FINANCIER 2023 & PERSPECTIVES DE FINANCEMENT 2024 .....	6
3. ACTION 5 : FORMALISER LE RESEAU TORTUES MARINES.....	7
3. PROPOSITIONS DES COMMISSIONS THEMATIQUES ANTILLES 2023 ET ESTIMATION BUDGETAIRE 2024 ..	8
4. CLOTURE DU COTEC .....	8

## Relevé global des avis des comités techniques n°6 Guadeloupe / St-Martin et Martinique du PNATMAF

Actions	Pilote(s)	Avis
<b>Action 1</b> Assurer la coordination des actions du plan et le montage des projets	Antilles	
	Animation PNA	<b>01.</b> organise la mise en œuvre de la gouvernance du PNATMAF en 2024 et diffuse les comptes rendus au RTMAF. Les COTEC n°7 seront organisés en présentiel.
	Animation PNA	<b>02.</b> met à jour le <a href="#">tableau de bord des indicateurs</a> de suivi de la mise en œuvre des actions en 2024, pour servir l'évaluation à mi-parcours du PNATMAF.
<b>Action 2</b> Rechercher des financements pour la réalisation du PNA et accompagner les porteurs de projet	Antilles	
	Animation PNA	<b>03.</b> met à jour les tableaux de bord de suivi financier ( <a href="#">Guadeloupe et Saint-Martin</a> ; <a href="#">Martinique</a> ) en amont du COPIL n°6, et assure leur diffusion auprès du RTMAF avec l'envoi du compte-rendu final du COPIL au 1 <sup>er</sup> trimestre 2024.
	Animation PNA	<b>04.</b> poursuit la veille des opportunités de financement, qu'elle diffuse aux partenaires du RTMAF avec ciblage d'actions éligibles et proposition d'accompagnement et/ou de soutien au montage de projets.
	COTEC	<b>05.</b> propose que le bilan financier 2024 soit envoyé en amont des COTEC n°7, et soit abordé en séance seulement sur demande.
<b>Action 5</b> Formaliser le réseau tortues marines	Antilles	
	COTEC	<b>07. n'émet aucune opposition à la liste des signataires présentée</b> , invite les partenaires à signer la <a href="#">charte du RTMAF</a> en amont du COPIL n°6, qui statuera sur la listes des membres d'après les signatures reçues.
	COTEC	<b>08.</b> propose de lancer une prestation en 2024 pour rechercher s'il existe un cadre juridique adapté aux besoins et obligations du RTMAF, en réponse à l'action n°5 du PNATMAF. Elle pourra s'appuyer sur le travail préalable réalisé dans le cadre de la <a href="#">charte du RTMAF</a> pour en identifier les membres et leur statut, les objectifs, besoins et obligations, et définir son fonctionnement.
<b>Programme d'actions 2024 du PNATMAF</b>	Antilles	
Animation PNA	<b>09.</b> transmet le <a href="#">programme d'actions 2024</a> pour validation des COTEC avec le projet de compte-rendu. Ce programme sera soumis à validation du Comité de pilotage du PNATMAF du 20 mars 2024. La version finale du programme d'actions 2024 validée par le COPIL sera transmise au réseau avec le compte-rendu du COPIL n°6.	

## 1. Introduction

**Nicolas PARANTHOËN (animation PNA)** accueille et remercie les participants pour leur présence aux comités techniques n°6 du [PNA en faveur des tortues marines des Antilles françaises](#) (PNATMAF).

**Réseau** : tour de table (cf. Annexe 1 – Liste des 16 participants pour le COTEC **Martinique** ; Annexe 2 – Liste des 28 participants pour le COTEC **Guadeloupe et Saint-Martin**).

Il rappelle l'organisation de la **gouvernance**, depuis la proposition des [Comités techniques \(COTEC\) n°3 en 2020](#), validée en [Comité de pilotage n°3](#) : une réunion, appelée « commission thématique », est organisée depuis 2021 pour chaque volet du PNA (*i.e. conservation, connaissance et sensibilisation*), de façon commune aux trois territoires, en préparation des COTEC. Il s'agit pour les acteurs du Réseau tortues marines des Antilles françaises (RTMAF) de présenter un **bilan annuel provisoire des actions menées sur chaque territoire**, et de proposer les **actions à poursuivre ou à démarrer l'année suivante**. Ces commissions thématiques se sont tenues **entre le 05 octobre et le 14 novembre 2023**. L'animation PNA a diffusé en amont des COTEC les relevés de propositions synthétiques, ainsi que le compte rendu détaillé et le support de présentation en séance de chaque commission. En 2023, une nouvelle [commission « échouage »](#) s'est tenue les 28 et 29 septembre en Guadeloupe. Elle aura lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 pour la Martinique.

L'animation du PNA a **compilé les propositions de chaque commission thématique**, et **estimé leur coût de mise en œuvre prévisionnelle en 2024** pour chaque territoire, étant donné le caractère territorial souvent exclusif des financements. Ces derniers – acquis, à demander ou à rechercher – ont été identifiés pour chaque proposition.

**Ce travail est présenté en séance pour participation des membres du COTEC à la priorisation des actions proposées** (cf. partie 3 en page 8). **Le programme d'actions 2024 sera alors présenté au comité de pilotage (COPI) unique le 20 mars 2024, pour validation et mise en œuvre.**

L'ordre du jour est rappelé ([ordre du jour COTEC Martinique](#) ; [ordre du jour COTEC Guadeloupe et St-Martin](#)).

## 2. Volet mise en œuvre et organisation du PNA

### 1. Action 1 : Assurer la coordination des actions du plan et le montage des projets – BILAN TECHNIQUE

Priorité  
1

*Bref rappel de l'action :*

- a) Mettre en place une gouvernance efficace et légitime (COTEC, groupes de référents scientifiques, COPIL)
- b) Mettre en place une animation efficace du PNA
- c) Tenir un carnet de bord de l'avancement des actions
- d) Assurer un appui au montage de projets

#### 1. Mise en œuvre de la gouvernance

**Rappel de la décision n°1 du COTEC 2022 : « L'animation du PNA organise la mise en œuvre de la gouvernance du PNA en 2023 et diffuse les comptes rendus au RTM. Les COTEC n°6 seront organisés en présentiel »**

Comme indiqué en introduction (cf. page 4), la gouvernance prévue a bien été mise en œuvre en 2023. Tous les comptes rendus ont été soumis à relecture et validation, puis diffusés au RTMAF. Ils sont disponibles en ligne, en bas de la page <https://www.tortues-marines-antilles.org/espace-reserve-membres> (mot de passe : pnatmaf).

#### 2. Tableau de bord de suivi des indicateurs de mise en œuvre des actions

**Rappel la décision n°2 du COTEC 2022 : « L'animation du PNA met à jour le tableau de bord de suivi des indicateurs de suivi de la mise en œuvre des actions du PNA pour 2022, qu'elle diffuse au RTM avant le COPIL du 09/02/2023 ».**

Le **tableau de bord de suivi des indicateurs de mise en œuvre des actions du PNA** n'a pas été mis à jour en 2023. Sa dernière mise à jour a été réalisée le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Ce tableau est accessible en ligne depuis l'espace réservé aux partenaires : <https://www.tortues-marines-antilles.org/espace-reserve-membres> (mdp : pnatmaf). Une mise à jour exhaustive sera réalisée courant 2024, pour servir l'évaluation à mi-parcours du PNATMAF.

Un aperçu de l'organisation du tableau est présenté en séance (cf. [diapositive 7](#)). En complément, **un état d'avancement général par volet et par enjeu du PNATMAF est présenté en séance** : [diapositives 8 à 11](#) pour la Guadeloupe/St-Martin ; [diapositives 8 à 11](#) pour la Martinique.

S'agissant du renforcement du réseau d'acteurs, le COTEC Guadeloupe fait remonter que le ressenti général est plutôt à l'inverse, en lien notamment avec l'organisation des comptages traces (action 24). Une enquête d'opinion est plébiscitée. Celle-ci se fera à l'occasion de l'évaluation à mi-parcours, à partir de fin 2024, prévoyant la consultation des partenaires par un intervenant indépendant.

#### **Avis des COTEC Guadeloupe/Saint-Martin et Martinique n°6 [Action 1] :**

**01. Animation PNA** : organise la mise en œuvre de la gouvernance du PNATMAF en 2024 et diffuse les comptes rendus au RTMAF. Les COTEC n°7 seront organisés en présentiel.

**02. Animation PNA** : met à jour le [tableau de bord des indicateurs](#) de suivi de la mise en œuvre des actions en 2024, pour servir l'évaluation à mi-parcours du PNATMAF.

## 2. Action 2 : Rechercher des financements pour la réalisation du PNA et accompagner les porteurs de projet : BILAN FINANCIER 2023 & PERSPECTIVES DE FINANCEMENT 2024

### Bref rappel de l'action :

- a) Identifier les sources potentielles de financement sur chaque territoire
- b) Assurer une veille sur les sources de financements adaptées aux actions du PNA
- c) Élaborer un programme financier global optimisé

**Rappel de la décision n°3 des derniers COTEC : « L'animation du PNA rappelle au RTM les liens d'accès vers les tableaux de bord du suivi financier du PNATMAF mis à jour pour l'année 2022 (Guadeloupe et St-Martin ; Martinique). »**

Les **tableaux de bord de suivi financier** ont bien été actualisés et partagés au RTMAF avec l'envoi du compte-rendu des COTEC n°5, le 6 février 2023. La dernière mise à jour pour les actions déployées en Martinique, en Guadeloupe et St-Martin date du 27 février 2023. Ces tableaux sont accessibles en ligne depuis l'espace réservé aux partenaires : <https://www.tortues-marines-antilles.org/espace-reserve-membres> (mdp : pnatmaf). Ils offrent une vision analytique précise du bilan financier et de la programmation par année, par objectif et par action du PNA. Leur prochaine mise à jour sera réalisée en amont du COFIL. Ils seront mis en ligne et diffusés au RTMAF avec le compte-rendu final du COFIL au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

La **stratégie de financement des actions du PNATMAF, validée en COFIL n°5 pour la période 2024-2026**, est rappelée en diapositives n°14 et 15 ([Guadeloupe et Saint-Martin](#) ; [Martinique](#)).

Le **bilan financier 2023** est présenté en diapositives n°16 à 19 ([Guadeloupe et Saint-Martin](#) ; [Martinique](#)). Il a été mis à jour dans une version finale sur le support de présentation joint au présent compte-rendu.

Les **perspectives de financement 2024** sont présentées en diapositives n°20 et 21, ([Guadeloupe et Saint-Martin](#) ; [Martinique](#)). Ces diapositives ont été mises à jour d'après les dernières versions de demandes d'aide déposées par l'ONF au FEDER pour la période 2024-2026, et par le CNRS au Fonds verts pour la période 2024-2026.

Les Fonds vert et les appels à projets du Parc National de Guadeloupe sont cités parmi les opportunités de financement. L'animation du PNA poursuit la veille des opportunités, qu'elle diffuse au RTMAF avec ciblage d'actions éligibles et proposition d'accompagnement et/ou soutien au montage de projet. L'ARB-IG ajoute qu'un comité dédié au financement va être mis en place, avec une plate-forme pour centraliser les opportunités de financement sur son site internet.

### **Avis des COTEC Guadeloupe/Saint-Martin et Martinique n°6 [Action 2] :**

**03. Animation PNA :** met à jour les tableaux de bord de suivi financier ([Guadeloupe et Saint-Martin](#) ; [Martinique](#)) en amont du COFIL n°6, et assure leur diffusion auprès du RTMAF avec l'envoi du compte-rendu final du COFIL au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

**04. Animation PNA :** poursuit la veille des opportunités de financement, qu'elle diffuse aux partenaires du RTMAF avec ciblage d'actions éligibles et proposition d'accompagnement et/ou de soutien au montage de projets.

**05. COTEC :** propose que le bilan financier 2024 soit envoyé en amont des COTEC n°7, et soit abordé en séance seulement sur demande.

**[Non prioritaire] 06. Animation PNA :** adresse une demande officielle aux associations du RTM pour transmettre les heures de bénévolat réalisées, afin de les évaluer et les valoriser dans les bilans financiers du PNATMAF.

### 3. Action 5 : Formaliser le réseau tortues marines

#### Bref rappel de l'action :

- a) Identifier les membres de ce réseau et leur statut
- b) Identifier les objectifs, besoins et obligations du réseau
- c) Rechercher s'il existe un cadre juridique adapté à ces besoins et obligations
- d) Mettre en place un cadre ou, le cas échéant, définir les règles de fonctionnement d'un réseau non formel (ex : charte)
- e) Communiquer autour de l'organisation et des missions du Réseau tortues marines

**Rappel de la décision n°03 du COPIL : « Validation de la charte du RTMAF, qui est ainsi mise en ligne sur la page <https://www.tortues-marines-antilles.org/les-acteurs-des-reseaux>, et qui sera proposée à la signature des partenaires historiques et des prestataires de l'animation du PNA au cours de l'année 2023. La première liste des membres du RTMAF sera ainsi validée en COPIL n°6 ».**

La [Charte du RTMAF](#) est validée et a été diffusée en 2023 auprès des partenaires pour solliciter leur signature. Les prestataires de l'ONF ayant bénéficié de financements pour la mise en œuvre d'actions du PNA en 2023 ont signé la charte. 17 signatures ont été reçues à date du COTEC Martinique (cf. structures concernées en [diapositive n°23](#)), et 18 à date du COTEC Guadeloupe et St-Martin (cf. [diapositive n°23](#)). Les partenaires du réseau qui ne l'ont pas encore signé sont invités à le faire **avant le 22 février 2024** pour validation de la liste des structures membres du RTMAF en COPIL du 20 mars.

**Avis des COTEC sur la proposition n°20 de la commission « sensibilisation » : « La commission sensibilisation propose de mettre l'action n°5 du PNATMAF à l'ordre du jour des comités techniques 2023, incluant parmi les pistes :**

- (i) **la création d'une association regroupant les associations du RTMG afin de porter des actions et bénéficier de dons, et**
- (ii) **la création d'un groupe d'intérêt étendu à tous les membres signataires de la charte du RTMAF ».**

Un extrait de la fiche action n°5 est présenté en séance pour en rappeler les objectifs et les étapes.

Après échanges, les membres du COTEC proposent de ne pas limiter la création d'une structure aux seules associations dans le cadre du PNATMAF, mais d'englober tous les membres du RTMAF sous une forme juridique qui reste à déterminer d'après une étude dédiée. Les formes juridiques suivantes ont notamment été citées : association, fondation, groupement d'intérêt scientifique.

#### **Avis des COTEC Guadeloupe/Saint-Martin et Martinique n°6 [Action 5] :**

**07. COTEC :** n'émet aucune opposition à la liste des signataires présentée, et invite les partenaires à signer la [charte du RTMAF](#) en amont du COPIL n°6, qui statuera sur la listes des membres d'après les signatures reçues.

**08. COTEC :** propose de lancer une prestation en 2024 pour rechercher s'il existe un cadre juridique adapté aux besoins et obligations du RTMAF, en réponse à l'action n°5 du PNATMAF. Elle pourra s'appuyer sur le travail préalable réalisé dans le cadre de la [charte du RTMAF](#) pour en identifier les membres et leur statut, les objectifs, besoins et obligations, et définir son fonctionnement.



### 3. Propositions des commissions thématiques Antilles 2023 et estimation budgétaire 2024

Pour chaque commission thématique, les propositions sont présentées en séance, accompagnées d'une estimation budgétaire, du financement identifié (acquis, demandé ou à demander), et du porteur de chaque action. Les membres du COTEC sont invités à exprimer leurs avis, le cas échéant sur chaque proposition, et d'en définir le niveau de priorité pour mise en œuvre dès 2024.

Les supports de présentation joints au présent compte-rendu ont été mis à jour d'après les avis et modifications demandées et validées en COTEC (cf. [diapositives n°27 à 67](#) pour la Guadeloupe – Saint-Martin ; [diapositives n°27 à 67](#) pour la Martinique).

Le programme d'actions 2024 du PNA a été établi d'après ces avis, pour être soumis à validation du COPIL n°6 du 20 mars 2024 : [Programme d'actions 2024 du PNATMAF](#).

Le programme d'actions 2024 validé en COPIL n°6 sera transmis au RTMAF avec le compte-rendu final.

Le COTEC Guadeloupe fait l'objet de longs échanges sur les modalités et les attentes de la prestation de coordination et mise en œuvre du suivi des traces de ponte (action 24). Le budget de 40 k€ dédié actuellement est jugé insuffisant par les associations, qui soulignent l'investissement très important mais sous-estimé des référents de secteurs en particulier, indispensables à l'ancrage territorial, à la formation et à la fiabilité des données collectées. L'animation du PNATMAF alerte sur les attentes du protocole, avec une exigence de qualité sur l'interprétation des traces pour l'identification de l'espèce, mais pas pour l'identification du succès de ponte. Les participants saluent ces échanges, qui se poursuivront début 2024 dans le cadre de la prestation pour trouver le meilleur format dès 2024.

Guadeloupe / St-Martin [14/12/2023]

#### **Avis des COTEC Guadeloupe/Saint-Martin et Martinique n°6 [Programme d'actions 2024] :**

**09. L'animation du PNA** transmet le [programme d'actions 2024](#) pour validation des COTEC avec le projet de compte-rendu. Ce programme sera soumis à validation du Comité de pilotage du PNATMAF du 20 mars 2024. La version finale du programme d'actions 2024 validée par le COPIL sera transmise au réseau avec le compte-rendu du COPIL n°6.

### 4. Clôture du COTEC

Martinique [07/12/2023]

L'ordre du jour du COTEC Martinique est épuisé à 12h30.

Guadeloupe / St-Martin [14/12/2023]

Les membres du COTEC se prononcent sur le format de la réunion : ils proposent que la présentation de l'état d'avancement général et du bilan financier soient retirés de l'ordre du jour du prochain COTEC, pour se concentrer davantage sur les avis techniques. Le bilan financier 2024 sera envoyé en amont des COTEC n°7, et sera abordé en séance seulement sur demande.

L'ordre du jour du COTEC Guadeloupe et Saint-Martin est épuisé à 15h15.

**N. PARANTHOËN (animation PNA)** remercie l'ensemble des participants et félicite les membres des COTEC pour leur participation à l'exercice de programmation des actions 2024. Le projet de compte-rendu sera transmis aux participants pour relecture et validation.



## Annexe 1 : Liste des personnes présentes au Comité technique n°6 du PNATMAF pour la Martinique

\*personnes présentes en visioconférence

Structure	*Prénom NOM	Fonction	Contact
Aquasearch (bureau d'études)	Benjamin DE MONTGOLFIER	Directeur	b.montgolfier@aquasearch.fr 06 96 84 41 20
Carbet des Sciences (association)	Mathilde BRASSY	Responsable du Pôle « Mer »	biodiversite@carbet-sciences.com 06 96 44 05 57
CNRS – Laboratoire BOREA	Damien CHEVALLIER	Ingénieur de recherche	damien.chevallier@cnrs.fr 06 12 97 10 54
CNRS – Laboratoire BOREA	*Ouvéa BOURGEOIS	Technicien d'étude en biologie marine	ouvea.bourgeois@cnrs.fr 06 02 14 75 73
Collectivité Territoriale de Martinique	Liam VILLENEUVE	Chargé de mission	liam.villeneuve@collectivitedemartinique.mq 05 96 72 21 40
DEAL Guadeloupe	Chloé ALANIESSÉ	Chargée de mission biodiversité marine et politique de conservation	chloe.alaniesse@developpement-durable.gouv.fr 06 90 59 66 15
OFB – Service départemental Martinique	*Baptiste ANSELIN	Inspecteur de l'environnement	baptiste.anselin@ofb.gouv.fr 06 96 31 47 32
OFB – Service départemental Martinique	*Jean BOUILLEAU	Inspecteur de l'environnement	jean.bouilleau@ofb.gouv.fr 06 96 33 38 58
Office National des Forêts (ONF)	Nicolas PARANTHOËN	Coordinateur interrégional des PNA	nicolas.paranthoen@onf.fr 06 90 47 37 32
ONF Guadeloupe	Jérôme LABRY	Chargé de mission PNA pour la Guadeloupe et Saint-Martin	jerome.labry@onf.fr 06 90 99 60 73
ONF Guadeloupe	Marina MOUTOU	Animatrice territoriale des PNA pour la Guadeloupe et St-Martin	marina.moutou@onf.fr 06 90 76 11 70
ONF Martinique	Alexis GUILLEUX	Animateur territorial des PNA pour la Martinique	alexis.guilleux@onf.fr 06 96 26 69 62
ONF Martinique	Linsay VINCENTI	Chargée d'animation des PNA pour la Martinique	linsay.vincenti@onf.fr 06 96 26 74 51
Parc Naturel Marin de la Martinique (PNMM)	Aude BRADOR	Directrice déléguée	aude.brador@ofb.gouv.fr 06 96 33 17 12
Parc Naturel Régional de Martinique (PNRM)	Jean-Claude NICOLAS	Chef du service police de la nature	jc.nicolas@pnr-martinique.com 06 96 03 02 04
Sepanmar (association)	*Agnès BERTHÉ		agnesbrt97@gmail.com / sepanmar@gmail.com

## Annexe 2 : Liste des personnes présentes au Comité technique n°6 du PNATMAF pour la Guadeloupe et St-Martin

\*personnes présentes en visioconférence

Structure	Prénom NOM	Fonction	Contact
Agence régionale de la biodiversité des îles de Guadeloupe (ARB-IG)	*Julien GERARD	Chargé de mission sensibilisation	julien.gerard@arb-ig.fr 06 90 56 10 93
Agence régionale de la biodiversité des îles de Guadeloupe (ARB-IG)	Catherine HERMANT	Chargée de mission observatoire de la biodiversité	catherine.hermant@arb-ig.fr 06 90 56 01 17
Agence régionale de la biodiversité des îles de Guadeloupe (ARB-IG)	Lyza HERY	Chargée de mission EEE	lyza.hery@arb-ig.fr 05 90 60 79 83
Association Évasion Tropicale	Caroline RINALDI	Cofondatrice de l'association	evastropic@wanadoo.fr 06 90 57 19 44
Association de gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin (AGRNSM)	Julien CHALIFOUR	Chargé de mission scientifique	science@rnsn.org 06 90 34 77 10
Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) Guadeloupe	*Gilles LEBLOND	Président du CSRPN Guadeloupe	gl-environnement@orange.fr 06 90 67 17 46
DEAL Guadeloupe	Chloé ALANIESSÉ	Chargée de mission biodiversité marine et politique de conservation	chloe.alaniesse@developpement-durable.gouv.fr 06 90 59 66 15
DEAL Guadeloupe	Mélina LAURENT	Cheffe du pôle biodiversité	melina.laurent@developpement-durable.gouv.fr 06 90 67 93 43
Destination ECO	Cécile LALLEMAND	Coordinatrice déléguée aux suivis traces	cecile.lallemand@destination-eco.fr 06 90 32 22 52
DM Guadeloupe	*Mélœa DRACON	Chargée de mission - Service Mission de coordination des politiques publiques (MICO)	melo.a.dracon@mer.gouv.fr
Ekaye (bureau d'études)	*Julie MELLINGER		julie.mellinger.ekaye@gmail.com
Ekaye (bureau d'études)	*Thibaud ROSSARD		thibaud.rossard.ekaye@gmail.com
Grand Port Maritime de Guadeloupe	*Sarah SIMIAN	Chargée du programme environnemental	s-simian@port-guadeloupe.com
Kap Natirel (association)	*Océane BEAUFORT	Coordinatrice du Réseau requins des Antilles françaises / INASCUBA	oceane.beaufort@kapnatirel.org 06 90 86 36 88
Kap Natirel (association)	Sophie BÉDEL	Bénévole	sophie.bedel@yahoo.fr 06 90 38 87 75
Kap Natirel (association)	*Alexandra LE MOAL	Cheffe du projet de restauration écologique France relance Le Moule	alexandra.lemoal@kapnatirel.org 06 90 68 87 44

Structure	Prénom NOM	Fonction	Contact
Le Gaïac (association)	*Fortuné GUIOUGOU	Président de l'association	legaiac@orange.fr 06 90 45 32 22
Le Gaïac (association)	*Marie-Christine BROCHARD	Bénévole	legaiac@orange.fr
Office National des Forêts (ONF)	Nicolas PARANTHOËN	Coordinateur interrégional des PNA	nicolas.paranthoen@onf.fr 06 90 47 37 32
ONF Guadeloupe	Jérôme LABRY	Chargé d'appui à l'animation PNA pour la Guadeloupe et St-Martin	jerome.labry@onf.fr 06 90 99 60 73
ONF Guadeloupe	*Sophie LE LOC'H	Conservatrice des Réserves Naturelles de Petite Terre et Désirade	sophie.le-loc-h@onf.fr 06 90 74 35 61
ONF Guadeloupe	Marina MOUTOU	Animatrice territoriale des PNA pour la Guadeloupe et Saint-Martin	marina.moutou@onf.fr 06 90 76 11 70
ONF Guadeloupe	Mylène MUSQUET	Directrice régionale	mylene.musquet@onf.fr 06 90 50 12 81
ONF Martinique	Alexis GUILLEUX	Animateur territorial des PNA pour la Martinique	alexis.guilleux@onf.fr 06 96 26 69 62
PAUWELS Julie (entreprise individuelle)	Julie PAUWELS	Écologue indépendante	jul.pauwels@hotmail.com 06 33 33 98 21
Réserves Naturelles de Petite Terre et La Désirade (association Titè)	*Léa SEBESI	Chargée de mission scientifique et police	leasebesi.tite@gmail.com 06 90 34 97 55
Tò-Ti-Jòn (association)	Claude FROIDEFOND	Responsable du secteur Tortues marines	totijon971@gmail.com 06 90 48 17 46
	Isabel SEGUIN	Patrouilleuse bénévole suivi traces	